



# Certificat

---

Registre des appellations d'origine et des indications géographiques

Catégorie produits agricoles transformés: fromage

La dénomination

***Raclette du Valais***

est inscrite au registre fédéral comme

**appellation d'origine contrôlée**

Décision du 3 novembre 2003, modifiée par l'arrêt du Tribunal fédéral du  
15 octobre 2007

Office fédéral de l'agriculture

Manfred Bötsch  
Directeur

